



# La Voie À Suivre

CHOFTIM

587

22.08.09

2 ELLOUL 5769

Publication  
HEVRAT PINTO  
Sous l'égide de  
RABBI DAVID HANANIA  
PINTO CHLITA  
11, rue du plateau  
75019 PARIS  
Tel: 01 42 08 25 40  
Tel: 01 48 03 53 89  
Fax 01 42 06 00 33

[www.hevratpinto.org](http://www.hevratpinto.org)  
Responsable de publication  
Hanania Soussan

*Bulletin dédié  
à la mémoire de  
Esther Bachar  
Bat Avraham*

## GARDE TA LANGUE

### Il ne faut pas juger défavorablement

Même s'il paraît plus probable qu'il y ait eu faute, il est très souhaitable de considérer que c'est un doute et de ne pas juger défavorablement. Et quand il est probable qu'il n'y a pas eu faute, il est certainement interdit par le din de juger défavorablement. Celui qui le fait et dénigre l'autre à cause de cela, non seulement transgresse «tu jugeras ton prochain selon la justice», mais transgresse aussi l'interdiction de lachon hara.

(‘Hafets ‘Haïm)

## NOUS SOMMES TOUS DES DISCIPLES D'AVRAHAM (PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

**T**u ne planteras pas une achera ni un arbre quelconque auprès de l'autel de Hachem ton D. que tu feras et tu ne dresseras pas de stèle que Hachem ton D. déteste. Tu ne sacrifieras pas à Hachem ton D. de bœuf ou d'agneau qui ait un défaut, toute chose mauvaise, car c'est une abomination pour Hachem ton D.» Il y a une quantité de choses que l'on ne comprend pas dans ce passage, qui commence par la nomination de juges et de gardiens pour juger le peuple selon la Torah et la justice.

D'abord, que vient faire «tu ne planteras pas une achera» auprès de «Tu institueras des juges et des gardiens dans toutes tes portes»? De plus, peut-il venir à l'esprit qu'un juif veuille planter une achera auprès de l'autel? C'est impossible, car celui qui veut la planter le fait uniquement pour l'idolâtrie et ne croit pas dans l'autel, par conséquent il plante sa achera ailleurs et non auprès de l'autel. Il faut aussi expliquer ce que vient faire «tu ne sacrifieras pas à Hachem ton D. de bœuf ou d'agneau» qui aient un défaut à côté de la mitsva d'instituer des juges et des gardiens.

### Israël est souple comme un roseau

On peut expliquer tout ce passage selon des concepts de moussar. Il n'est écrit qu'en rapport avec celui qui s'enorgueillit, parce que les Sages ont dit (Ta'anit 20a): Mieux vaut la malédiction qu'a donnée A'hiya HaChiloni aux bnei Israël que la bénédiction que leur a donnée Bilam les mauvais! A'hiya HaChiloni les a maudits par le roseau, il a dit aux bnei Israël (I Melakhim 14, 15): «Hachem frappera Israël comme le roseau se balance.» De même que le roseau se trouve au bord de l'eau, son tronc se renouvelle et ses racines sont nombreuses, et même si tous les vents du monde viennent souffler dessus, ils ne le font pas bouger de sa place, mais il se balance, et quand le vent s'apaise, il est encore à sa place.

Mais Bilam le mauvais les a bénis par le cèdre, ainsi qu'il est dit (Bemidbar 24, 6): «comme des cèdres», comme le cèdre ne se trouve pas auprès de l'eau, que son tronc ne se renouvelle pas et qu'il n'a pas beaucoup de racines, même si tous les vents du monde soufflent sur lui ils ne le font pas bouger de sa place. Mais si vient le vent du sud, il l'arrache et le fait tomber.

Pourquoi Bilam les a-t-il bénis par le cèdre, et pourquoi A'hiya HaChiloni les a-t-il bénis par le roseau?

L'un et l'autre ont béni en fonction de leur nature. Nos Sages ont dit (Avot 5, 19): Quiconque a en main ces trois choses fait partie des disciples d'Avraham, et trois autres choses des disciples de Bilam. Un bon œil, un esprit humble et une âme effacée – ce sont les disciples d'Avraham. Un mauvais œil, un esprit orgueilleux et une âme insatiable – ce sont les disciples de Bilam.

L'un a béni selon sa nature, par un esprit humble et une âme effacée comme le roseau, et l'autre selon sa nature, un esprit orgueilleux et une âme insatiable comme le cèdre. Mais la bénédiction de l'un s'est accomplie alors que la bénédiction de l'autre ne s'est pas accomplie, et la nature des bnei Israël est d'être souples comme le roseau et de ne pas s'enorgueillir.

C'est pourquoi il est dit ici «Tu ne planteras pas une achera ni un arbre quelconque». Il semble y avoir une redondance, si nous disons achera, pourquoi répéter «arbre», et si nous disons «arbre», pourquoi répéter achéra?

C'est pour nous enseigner que quiconque s'enorgueillit et se durcit comme un arbre, l'Écriture le considère comme s'il avait planté une achéra auprès de l'autel, comme pour repousser D. C'est ce qu'on dit les Sages (Sota 5a): quiconque est orgueilleux, le Saint béni soit-Il dit: «Moi et lui ne pouvons coexister dans le monde.» Ils ont également dit ailleurs (Berakhot 43b): Quiconque marche la tête haute, c'est comme s'il repoussait les pas de la Chekhina, et comme s'il disait qu'il y a deux dominations. Les Sages ont dit (Sota 4b): Tout homme en qui il y a de l'orgueil, c'est comme s'il pratiquait l'idolâtrie et comme s'il reniait D..

### L'orgueil indique un défaut en l'homme

Ce que dit le verset «auprès de l'autel de Hachem ton D.», indique que même si l'homme étudie beaucoup la Torah et pratique les mitsvot, s'il s'enorgueillit, Hachem ne veut pas de lui. C'est pourquoi il est dit ici «Tu ne sacrifieras pas à Hachem ton D. de bœuf ou d'agneau qui ait un défaut, toute mauvaise chose, car c'est une abomination pour Hachem ton D.» Bien que l'homme fasse de lui-même un bœuf en ce qui concerne le fait de porter le joug de la Torah, comme l'ont dit les Sages (Avoda Zara 5b) «laisser circuler librement le bœuf et l'âne» (Yéchaya 32, 20), on doit toujours faire de soi-même un bœuf pour porter le joug des paroles de Torah et un âne pour le faix, s'il y a en lui de l'orgueil, c'est une abomination pour Hachem. Il est dit ici «une abomination pour Hachem», et il est dit plus loin (Michlei 16, 5) «tout orgueilleux est une abomination pour Hachem», dans les deux cas il est question d'orgueil, et quiconque s'enorgueillit est en horreur à Hachem.

D'où savons-nous que le verset parle de l'orgueilleux? Il est dit «en qui il y a un défaut», et les Sages ont demandé (Méguila 29a) pourquoi il est écrit (Téhilim 68, 17) «Pourquoi jalousez-vous (teratsdoun), montagnes aux croupes élevées», une voix céleste est sortie et leur a dit: Pourquoi voulez-vous vous mesurer (tirtsou din) avec le Sinaï, vous avez toutes des défauts par rapport au Sinaï! Il est écrit ici «gavnounim» (montagnes aux croupes élevées), et il est écrit ailleurs (Vayikra 21, 20) «un bossu (gavan) ou un nain». Rav Achi a dit: cela implique que celui qui s'enorgueillit a un défaut.

### Une domination parfaite des portes

Il est dit au début du passage «Vous placerez des juges et des gardiens dans toutes vos portes», et on sait ce qui est dit dans les sefarim, que les portes dont il est question ici sont celles de l'homme, à savoir: les yeux, la bouche et les oreilles, que l'homme doit toujours garder de la faute et dominer par le bon penchant.

De même qu'on peut commettre une faute par les yeux, les oreilles et la bouche, on doit les utiliser pour accomplir des mitsvot. Ainsi que le dit le roi David (Vayikra Raba 35, 1): «J'ai réfléchi à mes voies et ramené mes pas vers tes statuts» (Téhilim 119, 59), chaque jour je réfléchissais et je disais: «Je vais aller à tel endroit», et mes pas me conduisaient dans les synagogues et les maisons d'étude, ainsi qu'il est dit «ramené mes pas vers tes statuts».

C'est donc la raison pour laquelle il est question d'une «bosse» à propos de l'interdiction «ne dresse pas une stèle que Hachem ton D. déteste». Cela nous enseigne que de même que la stèle ne s'incline pas devant le vent, l'orgueilleux ne s'incline devant personne, et comme il s'enorgueillit il est odieux à Hachem.

# TES YEUX VERRONT TES MAITRES

## LE GRAND TSADIK RABBI MOCHE AHARON PINTO ZATSAL

Cette semaine est l'anniversaire de la mort du père de notre Maître chelita, le gaon et tsadik, fils de saints et purs, qui faisait des miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto, que son mérite nous protège, qui incarnait dans sa forte personnalité l'image du juif saint et pur, qui servait Hachem de tout son pouvoir. Ahouv Lema'ala Véné'hmad Lemata («aimé en haut et apprécié en bas»), initiales du mot Eloul, le mois de son décès.

Rabbi Moché Aharon Pinto fait partie de la splendide dynastie de la noble famille Pinto. Il est le fils d'un tsadik de noble lignée, qui faisait des miracles, Rabbi 'Haïm Pinto (le petit), que son mérite nous protège.

Il s'est fait connaître tout particulièrement par la hauteur de son service de Hachem, qu'il pratiquait avec droiture, comme le dit le verset: «Sois droit avec Hachem ton D.», grâce à ce qu'il avait pris sur lui, une réclusion presque totale pendant quarante ans, sur l'ordre de son père, que son mérite nous protège, en étudiant la Torah avec une assiduité incroyable, tout à fait incompréhensible humainement. Là, caché entre les quatre murs de sa petite maison, il s'éleva dans les degrés de la sainteté et de la pureté.

Rav Eliahou Sitbon a une fois raconté à notre maître chelita qu'un certain juif, grand talmid 'hakham, lui avait raconté qu'il avait entendu parler de la réputation du tsadik Rabbi Moché Aharon Pinto, de ses coutumes et de ses miracles. Il lui avait fait remarquer: «Savez-vous que ce tsadik est resté enfermé chez lui pendant quarante ans sans sortir du tout de sa maison?»

Le talmid 'hakham trouvait cela difficile à croire. Une chose comme cela est impossible, ne pas sortir de chez soi pendant aussi longtemps, cela ne peut pas être vrai!

Un certain temps passa. Rav Eliahou Sitbon rencontra de nouveau ce talmid 'hakham, et tout à coup un vieux juif s'approcha d'eux et se mit à parler avec eux. Au cours de la conversation, il leur raconta: «Au Maroc, j'ai connu un grand tsadik, qui n'est pas sorti de chez lui pendant quarante ans. Je me souviens aussi que lorsqu'il est parti de chez lui à Essaouira pour aller habiter Casablanca, des dizaines de personnes l'ont entouré de couvertures, pour qu'il ne voie pas du tout la rue ni la lumière du jour.» Quand le talmid 'hakham entendit cela, il fut stupéfié, regarda Rav Eliahou Sitbon et lui dit avec émotion: «La chose sera validée par deux témoins»...

### La lampe brûlait jour et nuit

Rabbi Moché Aharon est né de Rabbi 'Haïm, que son mérite nous protège, à Mogador (Essaouira) au Maroc, où il a passé son enfance sous la direction de son père, et où il a vu ses coutumes et a appris sa façon de vivre. Il a puisé sa Torah de cette source pure qu'il était appelé à faire connaître au public, à ses fils et à ses élèves, et à quiconque s'approchait de lui. Dès sa jeunesse, on voyait en lui, dans ses actes, sa conduite et son étude, qu'il était né pour la grandeur, et son père, qui s'en était aperçu, le surveilla comme un joyau précieux, car il savait que de lui sortirait la Torah et la délivrance pour le peuple d'Israël.

A la fin de sa vie, Rabbi 'Haïm Pinto a quitté Mogador avec toute sa famille pour Casablanca, où il a vécu jusqu'à sa mort.

Le tsadik Rabbi Moché Aharon Pinto, que son mérite nous protège, aspirait à la maison de ses ancêtres à Mogador, une maison de tsaddikim qui avait été pendant des années un phare pour quiconque cherchait. Il avait un profond désir d'habiter cette maison sainte pour qu'elle ne finisse pas par se transformer pas en un lieu désert et abandonné.

De plus, elle jouxtait la synagogue du tsadik Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège, où une lampe brûlait jour et nuit, sans interruption. C'est pourquoi Rabbi Moché Aharon décida que malgré les difficultés, il ne quitterait pas les lieux, et il continua à vivre dans la maison de son père, Rabbi 'Haïm, jusqu'à ce qu'il parte pour Erets Israël, où il s'installa à Ashdod.

### Elle ne sera ni vendue ni rachetée

A la vérité, Rabbi Moché Aharon Pinto avait une intention supplémentaire en restant vivre dans la maison du tsadik de Mogador. Quelle était-elle?

Autrefois, le tsadik Rabbi Hadan, que son mérite nous protège, fils de Rabbi 'Haïm le Grand, avait donné une partie de la maison en cadeau au bedeau de la synagogue, Soliman ben Zikri, à la condition qu'il ne vendrait pas sa part à qui que ce soit pendant toute sa vie.

C'est ce qui se passa, Soliman ben Zikri, le bedeau de la synagogue, conserva cette part précieusement, et n'accepta pas de la vendre pour tout l'or du monde. Tout cela se passait de son vivant, mais après sa mort, il y eut une lourde suspicion que ses héritiers voulaient vendre leur part à quelqu'un d'autre.

C'est pourquoi Rabbi Moché Aharon Pinto acheta cette part de la maison pour lui-même, afin que la maison reste la propriété de la famille Pinto, ainsi que la synagogue, et qu'elle ne soit ni vendue ni rachetée jusqu'à la venue du Machia'h.

Plus tard, il s'avéra combien le tsadik avait vu loin, et combien son intuition était juste, car du fait qu'il avait insisté pour ne pas quitter cette maison, elle resta un phare même après la mort de Rabbi 'Haïm Pinto. Quiconque avait une question y venait pour prier et se confier au Créateur du monde.

Donc jusqu'à aujourd'hui, de tous les coins de la terre arrivent des juifs pour prier et étudier dans cette sainte maison.

### Plongé dans la douleur

Comme nous l'avons dit au début, Rabbi Moché Aharon étudia la Torah et pria en s'isolant dans sa chambre pendant quarante ans. Bien que ce soit un fait connu, seules quelques personnes sont au courant de la raison de cette réclusion.

On avait révélé à son père Rabbi 'Haïm par l'esprit saint qu'un terrible décret menaçait la communauté d'Israël, le redoutable Holocauste, et comme il était conscient de la grandeur de son fils, il l'appela et lui révéla que s'approchait un Holocauste qui allait détruire des millions de vies juives, hommes, femmes, vieillards et enfants, si bien que comme il connaissait toute sa valeur, il lui ordonna de s'enfermer chez lui, de prendre sur lui le joug du Royaume des Cieux, de s'éloigner de toutes les vanités de ce monde, et ainsi peut-être réussirait-il à adoucir le décret.

Immédiatement, sans discuter, il obéit à son père, fit tout ce qu'il avait demandé, et s'enferma chez lui, purifia ses pensées par l'étude de la Torah dévoilée et de la kabbala, et du profond de son cœur éleva des supplications vers le Créateur du monde pour qu'Il ait pitié de Son peuple malheureux et le prenne en miséricorde...

Ce que Rabbi 'Haïm avait vu par l'esprit saint s'accomplit, et en 5699 éclata la Deuxième guerre mondiale, avec l'Holocauste, qui détruisit plus de six millions de juifs, les communautés et leurs dirigeants, les cours avec leurs Admorim, des pays entiers, des villes et des villages, saints et purs, puisse Hachem venger leur sang.

Pendant les cinq années de la Deuxième guerre mondiale, Rabbi Moché Aharon resta dans la douleur et la misère, vivant la souffrance des bnei Israël. Malgré la grande difficulté, il accomplit le testament de son père et ne sortit pas de chez lui pendant toutes ces années, sauf une seule et unique fois, pour participer à l'enterrement de son père qui eut lieu à Casablanca. Immédiatement ensuite, il est revenu à Mogador pour continuer son isolement. Il y resta seul, à étudier la Torah, à servir D. et à accomplir les mitsvot.

Les nouvelles des terribles événements qui arrivaient de l'Europe conquise et des communautés détruites attisaient sa douleur, c'est pourquoi il prit sur lui également de ne pas changer de vêtements pendant toutes ces années, pour participer à la souffrance de son peuple et de la Chekhina.

Tous les vendredis, il montait sur le toit de sa maison, où il lavait à l'eau les vêtements qu'il portait, en l'honneur du Chabat. A cette époque, il ne mangeait qu'un peu de pain avec de l'huile d'olive, et lavait son corps à l'eau une fois tous les six mois.

Avec la fin de la guerre, Rabbi 'Haïm se révéla en rêve à son fils Rabbi Moché Aharon, et lui demanda d'arrêter de se mortifier par la nourriture et l'hygiène. Il lui demanda aussi de porter d'autres vêtements que les vêtements usés qu'il portait jusque là, car la guerre était déjà terminée.

### Heureux celui qui est installé dans Ta demeure

A la même époque où Rabbi Moché Aharon était enfermé dans ses quatre coudées, une épidémie de tuberculose, qui fit beaucoup de victimes, ravagea Mogador. A cette époque il n'y avait encore aucun remède à cette maladie, qui était considérée comme incurable. Celui qui l'attrapait était condamné. Les



responsables de la communauté craignent que le fait qu'il soit resté si longtemps dans la maison risque de porter atteinte à sa santé, et demandèrent donc au Rav de sortir de chez lui quelques heures chaque jour, pour respirer de l'air frais et se dégourdir les jambes. Quand ils virent qu'il refusait énergiquement et qu'il était absolument décidé à ne pas sortir de chez lui jusqu'à la fin de la période de réclusion qu'il s'était imposée, il décidèrent d'agir autrement.

L'idée qu'ils eurent fut de demander au tribunal rabbinique de Mogador d'obliger le Rav à sortir de chez lui tous les jours, parce que sa vie était en danger, et ainsi le Rav serait obligé de sortir par la décision de la Torah.

A cette époque-là, le Av Beit Din de Mogador était le gaon Rabbi Aharon 'Hassin zatsal, et c'est lui qui prit sur lui de représenter le beit din pour aller chez le Rav lui annoncer que d'après la décision des sages, il devait sortir de chez lui.

Rabbi Aharon 'Hassin arriva effectivement chez Rabbi Moché Aharon Pinto plusieurs fois, et à chaque fois ils discutaient agréablement entre eux de divers sujets, dans l'étude, les décisions halakhiques et la conduite de la communauté. Mais surprise! A chaque fois, il oubliait pourquoi il était venu...

Quand on a demandé un jour à Rabbi Aharon de quoi il parlait avec le Rav, il répondit: «C'est extraordinaire, à chaque fois que je suis arrivé chez le Rav, nous avons conversé pendant longtemps, de divers sujets, mais le sujet principal qui m'avait amené, je l'oubliais en parlant avec lui. A chaque fois, avant d'y aller, je me répétais que je devais parler avec lui de la décision du beit din, et à chaque fois j'oubliais de nouveau, comme si cela s'était envolé de ma mémoire.»

Quand Rabbi Aharon vit que la chose se répétait, il comprit qu'il ne s'agissait pas là de quelqu'un d'ordinaire, mais d'un homme juste et saint, et qu'il ne fallait pas intervenir dans ce qu'on ne comprenait pas.

## La pièce miraculeuse

Après le mariage de Rabbi Moché Aharon, la pauvreté régna pendant longtemps dans la maison, pendant près de deux ans, et c'était particulièrement difficile pour sa femme la tsadkanit Mazal, parce qu'elle avait grandi dans une maison riche et était habituée à une vie d'aisance.

Son mari, Rabbi Moché Aharon, la consolait et la calmait, et s'efforçait de l'encourager dans la foi et la confiance en Hachem. Il lui répétait souvent: «Attendons la bonté de Hachem, qui dans Sa grande générosité nourrit toutes Ses créatures avec miséricorde.»

Effectivement, au bout d'un certain temps se produisit un grand tournant. Un jour, alors que la rabbanit Mazal rentrait dans une chambre de côté, elle fut surprise d'y trouver une pièce de monnaie. Elle pensa que cette pièce devait appartenir à son mari. Mais d'autres pensées interrompirent ses réflexions: d'où venait cette pièce? Ce n'était pas possible qu'elle appartienne à son mari, car même aux moments où elle allait accoucher, il n'y avait rien à manger dans la maison!

Ces réflexions lui couraient dans la tête, mais à cause de sa pauvreté actuelle, elle les repoussa, car les besoins de la maison ne lui permettaient pas de réfléchir, et elle se dépêcha d'acheter avec la pièce qu'elle avait trouvée un peu de nourriture pour faire vivre la famille.

Le lendemain, cela se reproduisit, et ainsi de suite chaque jour. Tous les jours, quand elle rentrait dans cette chambre, elle trouvait une pièce, avec laquelle elle achetait de la nourriture, arrangeait un peu la maison, et ainsi l'abondance commença à remplir la maison.

Un beau jour, son mari lui demanda avec curiosité ce que cela signifiait: d'où avait-elle de l'argent? D'où venait cette abondance dans la maison?

La question surprit la rabbanit, car jusqu'à présent elle avait pensé innocemment que son mari lui mettait tous les jours une pièce dans cette chambre pour qu'elle puisse acheter de la nourriture et autres nécessités pour la maison. Naïvement, elle lui raconta que tous les jours, elle rentrait dans cette chambre et prenait la pièce qu'il y avait laissée pour elle.

Au début, quand Rabbi Moché Aharon entendit cela, il ne crut pas sa femme, et lui demanda de nouveau d'où venait cet argent. Alors elle lui répondit avec sagesse: «Je ne peux pas te dire d'où vient cet argent, car moi non plus je ne le sais pas, mais dans telle chambre il y a de l'argent chaque jour.»

Ils décidèrent tous deux de fermer cette chambre à clef, et de voir ce qui allait se passer. Le lendemain matin, ils ouvrirent la porte, et il y avait de nouveau une pièce dans la chambre. Alors ils comprirent tous deux que c'était un miracle.

Mais à partir du jour où le secret fut découvert, la bénédiction s'interrompit, et le lendemain matin il n'y avait déjà plus de pièce dans la chambre...

Certes, le miracle s'était arrêté, mais à partir de ce moment-là, la subsistance se mit à frapper à la porte de la maison, et la renommée de Rabbi Moché Aharon se répandit, si bien que de nombreux juifs se mirent à venir lui demander sa bénédiction et ses conseils, qui étaient très appréciés.

## La bénédiction du sel

La rabbanit racontait une autre chose extraordinaire, qu'à cette époque-là où elle trouvait la pièce d'argent, le sel qu'on gardait dans un petit verre à la maison ne se terminait pas, et ceci pendant six mois! Imaginez que pendant six mois, bien qu'ils l'aient utilisé tous les jours, le sel qu'il y avait dans un petit verre ne s'est pas terminé, jusqu'à la fête de Pessa'h!

Quand la fête de Pessa'h arriva, Rabbi Moché Aharon lui dit: ce sel provient d'un miracle, mais pendant Pessa'h il est impossible de l'utiliser, ni de le garder, parce qu'il se peut qu'il y ait dedans du 'hamets. Alors, le miracle s'arrêta.

### Le voyage miraculeux

Le 15 'Hechvan 5698, jour du décès de son père le tsadik Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège, Rabbi Moché Aharon était déjà en plein dans la période de réclusion qu'il s'était imposée à Mogador, dans la maison de ses saints ancêtres, comme il en avait reçu l'ordre.

Son père, Rabbi 'Haïm, mourut à Casablanca, il fallait donc immédiatement annoncer la nouvelle à son fils qui se trouvait à Mogador, pour qu'il ait le temps d'arriver à l'enterrement. A cette époque-là, les moyens de communication étaient très peu fiables, on ne trouvait de téléphones que chez quelques commerçants, entre autres Ya'akov Mamane. C'est lui qui reçut la nouvelle du décès de Rabbi 'Haïm.

Dès qu'il reçut cette triste nouvelle, Ya'akov Mamane se dirigea vers la maison de Rabbi Moché Aharon, pour accomplir sa mission et lui annoncer le décès de son père, mais le Rav était alors au milieu de la prière... Ya'akov attendit qu'il ait terminé, puis il lui dit ce qu'il devait lui dire...

En ce qui concerne les moyens de transport qu'il y avait à l'époque à Casablanca, cela représentait environ huit heures de voyage de Mogador, et qui sait si Rabbi Moché Aharon arriverait à temps à l'enterrement de son père...

Dès que la nouvelle fut connue, un groupe de personnes s'organisa pour se diriger vers Casablanca, ils demandèrent à Rabbi Moché Aharon de se joindre à eux. Mais le Rav repoussa cette proposition, et leur dit qu'ils pouvaient prendre la route sans lui, car il devait encore rester ici, pour terminer plusieurs affaires urgentes.

A cause de la grande distance, les voyageurs firent le calcul qu'ils ne pourraient pas arriver à temps pour l'enterrement, et tout au plus ils arriveraient chez Rabbi 'Haïm pour accomplir la mitsva de consoler les endeuillés. Par conséquent, Rabbi Moché Aharon, qui n'avait pas encore pris la route, ne pourrait certainement pas arriver à temps à l'enterrement.

Après un long voyage, ils arrivèrent chez le Rav à Casablanca, et là, ils eurent la grande surprise de voir que Rabbi Moché Aharon était déjà «assis» en deuil avec ses frères... Quand ils se mirent à parler avec lui, ils furent encore plus surpris d'entendre qu'il avait même été présent à l'enterrement... c'était extraordinaire!

Quand on lui fit demander par son fils comment ce miracle était arrivé, il répondit: «Il y a des choses qu'il vaut mieux taire, qu'est-ce que cela vous ajoutera de savoir comment je suis venu et comment je suis arrivé de Mogador à Casablanca?»

«As-tu espéré la délivrance?»

Quand l'homme se présente devant le Tribunal Céleste, on lui demande: «As-tu fixé des temps d'étude pour la Torah? As-tu espéré la délivrance?» Les Richonim expliquent que cette dernière expression désigne l'attente du Machia'h... Et comme on le sait, l'un des treize principes de la foi énumérés par le Rambam est «Je crois d'une foi ferme en la venue du Machia'h, et même s'il s'attarde, malgré tout je l'attends chaque jour». De nombreux juifs ont donné leur vie avec cette phrase sur les lèvres, car bien qu'il s'attarde, malgré toutes les épreuves qui adviennent au peuple d'Israël en exil, malgré tout je l'attends!

Et pourtant, il y a peu de gens qui attendent la venue du Machia'h à chaque instant de leur vie... Rabbi Moché Aharon vivait cette foi concrètement, il n'avait pas un instant de repos et incitait le peuple à se réveiller aussi. De nombreux cours qu'il a donnés traitent de cette question, il parlait entre autres des décrets terribles qu'avait endurés le peuple d'Israël tout au long des générations, la destruction du Premier et du Deuxième Temples, l'expulsion d'Espagne et du Portugal, les décrets de Ta'h Tat, le terrible Holocauste, et il cherchait d'un côté à encourager et de l'autre à mettre en garde, car le Machia'h se tenait à la porte et attendait que les bnei Israël se repentent pour pouvoir venir et les conduire à Jérusalem.

Il accomplissait en lui-même ce principe des Treize Principes de la foi et attendait de tout son être, espérait et aspirait à sa venue, puissions-nous la mériter rapidement de nous jours, et alors les morts se relèveront dans la joie, Amen.

# À LA SOURCE

**«Ne fais pas pencher le jugement, ne marque pas de préférence et ne prend pas de cadeau corrupteur» (16, 19).**

Ce verset, écrit Rabbi Yitz'hak Abrabanel zatsal, ne s'adresse pas aux juges eux-mêmes pour qu'ils ne prennent pas de cadeau corrupteur dans leur jugement, comme l'ont dit les commentateurs. Il s'adresse à ceux qui nomment les juges, pour que dans leur nomination ils ne dévient pas de la droiture, et ne nomment pas quelqu'un pour le flatter, ce qui s'appelle «marquer une préférence». A cause de cadeaux corrupteurs qu'on donnerait à ceux qui nomment, pour qu'ils nomment quelqu'un de particulier, car ils nommeraient à ce moment-là quelqu'un qui n'est pas digne de juger, puisque la corruption aveugle les yeux des sages, et qu'ils ne voient plus, derrière la corruption, le défaut qu'il y a en cette personne et ils le nommeraient.

«Et déforme les paroles des tsaddikim – cela veut dire qu'à cause du cadeau corrupteur, il ne jugera pas comme il convient selon ce qu'il voit, mais que ses yeux seront aveuglés et qu'il ne verra pas et ne réprimandera pas comme il convient d'après ce que ses oreilles entendent, car même si quelqu'un lui dit: «Untel est un racha», et qu'on lui cite ses imperfections, il les déformera exprès pour qu'au moins il puisse nommer celui qui lui a donné le cadeau.»

**«Tu ne prendras pas de cadeau corrupteur» (16, 19)**

A cause de quoi, peut-on se demander, la Torah n'a-t-elle mis en garde que contre le fait de prendre un cadeau corrupteur, et n'a-t-elle pas également interdit, comme le fait par exemple la loi britannique, de donner des cadeaux corrupteurs?

Le livre «Imrei 'Hen» répond joliment à cette question.

S'il y avait une interdiction également de donner un cadeau, ce serait quelque chose de très répandu, car tout plaideur serait certain que le cadeau qu'il donne au juge l'influencera, puisque, se dirait-il, l'autre plaideur ne le fera certainement pas, par crainte de la loi.

En revanche, s'il n'y a pas d'interdiction de donner un cadeau corrupteur, les gens l'éviteront davantage, chacun craignant que le cadeau qu'il donne ne serve absolument à rien, car peut-être son adversaire est-il passé avant et a-t-il donné au juge un cadeau encore plus considérable...

**«On te le dira, tu entendras, tu examineras attentivement, et voici que c'est vrai, la chose est exacte» (17, 4)**

Le saint Rabbi Moché Alcheikh pose la question suivante: apparemment, c'est simple, si on dit quelque chose à quelqu'un, il entend avec ses oreilles. Pourquoi est-il donc dit dans le verset: «On te le dira et tu entendras»? Naturellement, si on te le dit, tu entendras!

C'est que, écrit le Alcheikh, la Torah a voulu nous dire en allusion que si quelqu'un entend avec ses oreilles des paroles interdites, du lachon hara sur quelqu'un qui a fauté, de la médisance, etc., il ne doit pas se dépêcher de les accepter comme exactes, telles qu'il les a entendues. Ces choses ne sont peut-être pas vraies. Il doit chercher et bien examiner jusqu'à ce qu'il l'entende de nouveau, alors il pourra prendre une décision selon la vérité de la Torah.

C'est à cela que la Torah fait allusion en disant: «on te le dira». Même une fois qu'on te l'a dit une première fois, il faut faire des recherches une deuxième fois, pour accomplir «tu entendras».

**«Et tout le peuple écoutera et verra» (17, 13)**

Rachi explique: «Tout le peuple écoutera et verra – cela nous enseigne qu'on attend jusqu'à la prochaine fête». Le Reem, Rabbi Eliahou Mizrahi, objecte: «Tout le peuple écoutera et verra», il n'est pas dit ici qu'on doit attendre jusqu'à la fête. Sinon, quelle est la différence entre le fils rebelle et le sage qui se révolte?

Le gaon Rabbi Yitz'hak Méir de Gour zatsal répond à cela dans son livre «Hidouchei HaRim» qu'il y a effectivement une grande différence entre les deux cas:

Chez le fils rebelle, on ne peut pas dire qu'on attende jusqu'à la prochaine fête, car dans la Guemara (Sanhédrin 69a) il est dit que l'âge du garçon varie entre le moment où il est «mineur» et le moment où il est «majeur». Ce temps-là ne représente pas plus de trois mois. Si par exemple les faits se produisent avec le fils rebelle au milieu du mois de Sivan, il s'ensuit qu'on devrait attendre jusqu'à la fête suivante qui sera en Tichri, or ce laps de temps dépasse trois mois.

C'est pourquoi, écrit le 'Hidouchei HaRim, en ce qui concerne le fils rebelle, il n'est pas dit qu'on «attende jusqu'à la fête».

**«Voici ce qui revient aux cohanim de la part du peuple par quiconque égorgera une bête, que ce soit un bœuf ou un agneau, il donnera au cohen l'épaule, les mâchoires et l'estomac» (18, 3)**

Le verset commence au pluriel: «ce qui revient aux cohanim», et termine au singulier: «il donnera au cohen».

Rabbi Vidal HaTsarfati, de Fès, explique que selon la loi qui veut que le sacrifice qui vient des bovins, l'épaule et l'estomac sont divisés entre plusieurs personnes. Alors que si la sacrifice est un agneau ou un chevreau, on donne au cohen l'épaule ou les mâchoires.

C'est pourquoi le verset dit: «Voici ce qui revient aux cohanim de la part du peuple par quiconque égorgera une bête, que ce soit un bœuf», c'est-à-dire que si le sacrifice est un bœuf, alors les dons seront distribués entre les cohanim, au pluriel. Et à la fin du verset, «un agneau, il donnera au cohen l'épaule, les mâchoires et l'estomac», on le donne au cohen au singulier.

**«Ne déplace pas la borne de ton voisin telle que l'auront posée ceux qui venaient avant toi dans ton lot» (19, 14)**

Dans la synagogue du gaon Rabbi Ya'akov Berdugo zatsal, on avait l'habitude de dire au moment de 'hol hamoed des pioutim écrits par le poète Rabbi David ben 'Hassin zatsal. Une année, Rabbi Ya'akov écrivit aussi un piout pour la fête, et le premier jour de Pessa'h, il le chanta à la place de l'ancien piout de Rabbi David ben 'Hassin.

Le deuxième soir de Pessa'h, Rabbi Ya'akov vit en rêve Rabbi David ben 'Hassin qui se fâchait contre lui et lui dit: Mon fils, n'est-il pas dit «Ne déplace pas la borne de ton voisin telle que l'auront posée ceux qui venaient avant toi dans ton lot»? Quand le Rav se réveilla, il était très malheureux. Tôt le lendemain matin, il raconta son rêve à la communauté, et elle prit sur elle de chanter à partir de maintenant uniquement les pioutim de Rabbi David ben 'Hassin comme on l'avait toujours fait. Le soir de la sortie de la fête, Rabbi David vint de nouveau en rêve et lui donna la triple bénédiction.

## A LA LUMIERE DE LA PARACHA

### Extrait de l'enseignement du gaon et tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

«Et là on brisera la nuque de la génisse dans la vallée»

Rachi explique que le Saint béni soit-Il a dit: «Que vienne la génisse âgée d'un an qui n'a pas encore donné de fruits, et qu'on lui brise la nuque à un endroit qui ne porte pas de fruit, pour racheter le meurtre de celui que l'on n'a pas laissé porter des fruits.» Il faut comprendre: si l'assassiné était un homme jeune qui aurait encore pu avoir une descendance, d'accord, mais si c'était un vieil homme, comment est-il possible de dire de lui qu'on ne l'a pas laissé porter des fruits? Il a déjà porté les fruits qu'il devait porter, et selon la nature, il ne pouvait plus en porter d'autres.

On peut l'expliquer d'après ce qu'écrit Rachi sur Béréchit 6, 9: «Voici les engendremens de Noa'h, Noa'h était un homme juste et droit dans ses générations» – autre explication: pour nous enseigner que l'essentiel des engendremens des tsaddikim sont leurs bonnes actions.

Par conséquent même pour un vieil homme on peut dire qu'on ne l'a pas laissé porter des fruits, car tout homme a quelque chose à réparer dans les mondes supérieurs et inférieurs, par les mitsvot et les bonnes actions, et celui qui a été tué avant son temps n'a pas eu l'occasion de terminer sa tâche, de faire les mitsvot et les bonnes actions qu'il aurait dû faire, et d'avoir ainsi les engendremens qu'il aurait dû avoir.

On doit apprendre de cela une grande leçon, à savoir que les villes proches du cadavre ont besoin d'être rachetées à cause du fait que ce cadavre n'a pas terminé de porter les fruits qu'il aurait dû porter. Par conséquent, quiconque perd son temps et ne fait pas ce qu'il doit faire ne porte pas non plus les fruits qu'il aurait dû porter, et doit s'en repentir profondément